

CONSEIL DES COMMISSAIRES**PROVINCE DE QUÉBEC
LA COMMISSION SCOLAIRE DE L'ESTUAIRE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires qui s'est tenue à la salle 104 du centre administratif, 771, boulevard Jolliet, Baie-Comeau, le 20 juin 2017, à compter de 19 h 00.

PRÉSENCES

Mme Diane Arsenault-Lirette	Mme Mélissa Bernier
M. Denis Cardinal	Mme Lucie Charbonneau
Mme Ginette Côté	M. Serge Desbiens
Mme Sylvie Dufour	M. Marc Gauthier
M. Bernard Girard	M. Claude Lavoie
Mme Gladys Tremblay	Mme Marie-France Tremblay

M. Alain Ouellet, directeur général
Mme Nadine Desrosiers, directrice générale adjointe et responsable des ressources humaines et financières
Mme Manon Couturier, directrice, services éducatifs
Mme Chantal Giguère, directrice du transport et secrétaire générale
M. Stéphane Dumont, directeur, ressources matérielles
Mme Lisette Marin, secrétaire
Mme Patricia Lavoie, agente aux communications

ABSENCE

M. Normand Tremblay

1. Ouverture de la réunion

La présidente, Mme Ginette Côté, procède à l'ouverture de l'assemblée, à la vérification des présences et souhaite la bienvenue aux membres du conseil et aux personnes du public, il est alors 19 h 03.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 16 mai 2017

Les membres du conseil des commissaires ont pris connaissance, avant la présente séance, du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 mai 2017.

C-16-096

Mme Sylvie Dufour propose et il est résolu unanimement que le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 mai 2017 soit adopté tel que rédigé.

3. Inscription des questions diverses

13.1 Association des commissions scolaires de la Côte-Nord

4. Acceptation de l'ordre du jour

Les membres du conseil des commissaires ont pris connaissance, avant la présente assemblée, de l'ordre du jour de cette séance ordinaire.

C-16-097 EN CONSÉQUENCE, Mme Diane Arsenault-Lirette propose et il est résolu à l'unanimité :

QUE l'ordre du jour soit adopté en laissant le point des questions diverses ouvert ;

QUE le point 11.2 soit traité au début de la rencontre ;

QUE le point 6.2 soit traité à la fin de la rencontre ;

QUE les points 8.2, 8.3, 8.4 et 8.5 soient reportés à la rencontre du 15 août 2017 ;

QUE l'ordre du jour soit le suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la réunion**
- 2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 16 mai 2017**
- 3. INSCRIPTION DES QUESTIONS DIVERSES**
- 4. Acceptation de l'ordre du jour**
- 5. SERVICES ÉDUCATIFS**
 - 5.1 _____
- 6. SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES**
 - 6.1 Mouvement de personnes
 - 6.2 Masse salariale des commissaires
 - 6.3 Entente prêt de service FQR
- 7. SERVICES INFORMATIQUES**
 - 7.1 Appel d'offres téléphonie
- 8. SERVICES DES RESSOURCES FINANCIÈRES**
 - 8.1 Présentation du budget 2017-2018
 - 8.2 Taux d'intérêt pour les comptes clients (reporté)
 - 8.3 Frais de gestion 2017-2018 (reporté)
 - 8.4 Adoption du budget des écoles et des centres (reporté)
 - 8.5 Adoption du taux de la taxe scolaire (reporté)
 - 8.6 Adoption du budget 2017-2018
- 9. SERVICES DES RESSOURCES MATÉRIELLES**
 - 9.1 Octroi de contrats – suivi délégation
 - 9.2 Octroi de contrats
 - 9.3 Projets d'investissements réfection, transformation des bâtiments 2017-2018
 - 9.4 Auditorium de Forestville

10. SERVICE DU TRANSPORT

10.1 Tarification du transport

11. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

11.1 Lettre d'appui MRC de la Haute-Côte-Nord

11.2 Comité de révision – Dossier 2017-01

11.3 Entente avec Explos-Nature

12. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

12.1 Recommandations petites écoles

12.2 Délégation de pouvoirs

13. Questions diverses

13.1 Association des commissions scolaires de la Côte-Nord

14. Période de questions**15. Levée de l'assemblée****11.2 Comité de révision – Dossier 2017-01**

Mme Chantal Giguère, directrice du transport et secrétaire générale, résume les étapes de la demande de révision d'une décision concernant le transfert d'un élève.

Mme Giguère précise que le dossier a été discuté en comité de travail avant la rencontre.

La présidente, Mme Ginette Côté, invite les parents à se faire entendre.

Après discussion,

C-16-098

M. Serge Desbiens propose et il est résolu unanimement, d'entériner la décision du comité de révision, soit :

- De maintenir la décision de la direction de l'école de transférer l'élève de l'école Leventoux vers l'école Boisvert pour la prochaine année scolaire en conformité avec les critères d'admission et d'inscription en vigueur ;
- D'offrir aux parents la possibilité de transférer également l'aînée à l'école Boisvert permettant ainsi aux deux enfants de la famille de ne pas être séparés.

5. SERVICES ÉDUCATIFS

Aucun sujet n'est inscrit à l'ordre du jour.

6. SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES

6.1 Mouvement de personnes

Mme Nadine Desrosiers, directrice générale adjointe et responsable des ressources humaines et financières, informe les membres du conseil qu'en vertu du processus d'affectation des enseignantes et enseignants, il y a lieu de réintégrer les personnes suivantes à un poste régulier au 1^{er} juillet 2017.

C-16-099

M. Bernard Girard propose et il est résolu unanimement de modifier la résolution C-16-082 afin que les personnes suivantes soient réintégrées dans un poste régulier à compter du 1^{er} juillet 2017.

- Madame Mélanie Morin (champ 21), enseignante, sera affectée à la Polyvalente des Berges de Les Bergeronnes, au champ 12 – français;
- Madame Brigitte Savard (champ 21), enseignante, sera affectée à la Polyvalente des Rivières de Forestville, au champ 14 – éthique et culture religieuse;
- Madame Mélanie Labrie (#3452 – champ 21), enseignante, sera affectée à l'école St-Cœur-de-Marie de Baie-Comeau, au champ 2 – préscolaire;
- Madame Marie-Ève Gagné (champ 21), enseignante, sera affectée à l'école Les Dunes de Pointe-aux-Outardes, au champ 3 – primaire;
- Madame Christine Tremblay (champ 21), enseignante, sera affectée à l'école Marie-Immaculée de Les Escoumins, au champ 3 – primaire;
- Madame Stéphanie Desjardins (champ 21), enseignante, sera affectée à l'école secondaire Serge-Bouchard de Baie-Comeau, au champ 12 – français;
- Madame Joanie Bouchard (MED), enseignante, sera affectée à l'école St-Joseph de Tadoussac, au champ 3 – primaire;
- Madame Mélanie Tremblay (MED), enseignante, sera affectée à la Polyvalente des Baies de Baie-Comeau, au champ 11 – arts plastiques;
- Monsieur Nicolas Bouchard (MED), enseignant, sera affecté à la Polyvalente des Baies de Baie-Comeau, au champ 13 – mathématique et sciences.

6.2 Masse salariale des commissaires

Ce point sera traité à la fin de la rencontre.

6.3 Entente de prêt de service FQR

Le directeur général, M. Alain Ouellet, présente l'entente à intervenir entre la Commission scolaire de l'Estuaire et Formation Québec en Réseau pour l'engagement d'un coordonnateur.

CONSIDÉRANT l'implication de la commission scolaire dans le projet Formation Québec en Réseau ;

CONSIDÉRANT les retombées positives pour notre commission scolaire au niveau du Service aux entreprises ;

CONSIDÉRANT que cette entente n'a pas d'impact majeur sur notre cible de contrôle des effectifs ;

C-16-100

M. Serge Desbiens propose et il est résolu unanimement que l'entente soit acceptée telle que présentée et d'autoriser le directeur général à signer ladite entente.

7. SERVICES INFORMATIQUES

7.1 Appel d'offres téléphonie

Le directeur général, M. Alain Ouellet, informe les membres du conseil qu'un processus d'appel d'offres a été effectué afin de renouveler le contrat pour les lignes téléphoniques publiques et la mise à jour des serveurs de téléphonie.

Nous avons reçu une seule offre de la compagnie TELUS et cette dernière a été jugée conforme.

C-16-101

M. Marc Gauthier propose et il est résolu unanimement d'octroyer le contrat de téléphonie et la mise à jour des serveurs téléphoniques d'une durée de 3 ans à la compagnie TELUS au montant figurant à leur soumission.

8. SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

8.1 Présentation du budget 2017-2018

Mme Nadine Desrosiers, directrice générale adjointe et responsable des ressources humaines et financières, présente le budget pour l'année 2017-2018, qui a été expliqué lors du comité de travail tenu avant la rencontre.

8.2 Taux d'intérêt pour les comptes clients

Ce point est reporté à la rencontre du mois d'août.

8.3 Frais de gestion 2017-2018

Ce point est reporté à la rencontre du mois d'août.

8.4 Adoption du budget des écoles et des centres

Ce point est reporté à la rencontre du mois d'août.

8.5 Adoption du taux de la taxe scolaire

Ce point est reporté à la rencontre du mois d'août.

8.6 Adoption du budget 2017-2018

C-16-102

Mme Gladys Tremblay propose et il est résolu unanimement d'adopter provisoirement le budget 2017-2018.

9. SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

9.1 Octroi de contrats – suivi délégation

M. Stéphane Dumont, directeur des ressources matérielles, informe les membres du comité sur l'octroi de contrats des fournisseurs suivants et demande d'entériner la décision du directeur général.

C-16-103

M. Serge Desbiens propose et il est résolu unanimement d'entériner la décision du directeur général pour l'octroi des contrats suivants :

- **Librairie Côté (Buro Plus)** pour fourniture, livraison et installation d'ameublement de bureau pour le nouveau centre administratif à l'édifice Albert-Deschênes au montant figurant à leur soumission.
- **Construction S.R.V.** pour achat et pose de terre noire et de gazon en rouleau à l'école Marie-Immaculée de Les Escoumins au montant figurant à leur soumission.
- **V.A.R. inc.** pour le remplacement du groupe électrogène à la Polyvalente des Baies au montant figurant à leur soumission.

9.2 Octroi de contrats

M. Stéphane Dumont, directeur des ressources matérielles, présente aux membres du conseil l'analyse des soumissions reçues et recommande l'octroi des contrats.

C-16-104

M. Marc Gauthier propose et il est résolu unanimement d'octroyer les contrats suivants aux plus bas soumissionnaires conformes.

- **SBP Entrepreneur spécialisé** pour la réfection du stationnement pour autobus et accessibilité des personnes à mobilité réduite à l'école Marie-Immaculée au montant figurant à leur soumission.
- **Les Entreprises G&M Laplante Ltée** pour le remplacement des salles de toilettes et gymnase à l'école Trudel au montant figurant à leur soumission.
- **J.C.O. Malenfant inc.** pour la réfection de la toiture, bassins 1, 7 et 8, à l'école Mgr-Bélanger au montant figurant à leur soumission.

- **Construction Gérard Murray inc.** pour la réfection des vestiaires garçons et filles au gymnase et parement extérieur du gymnase au montant figurant à leur soumission.
- **Plancher Eugène Goyette inc.** pour refaire le plancher du gymnase à l'école secondaire Serge-Bouchard au montant figurant à leur soumission.
- **Construction Gérard Murray inc.** pour la réfection de la toiture secteur mécanique auto et gymnase à l'école secondaire Serge-Bouchard au montant figurant à leur soumission.
- **Les Entreprises G&M Laplante Ltée** pour la réfection des murs du gymnase et les vestiaires à la Polyvalente des Baies au montant figurant à leur soumission.
- **Les Entreprises G&M Laplante Ltée** pour la réfection des vestiaires des filles à la Polyvalente des Berges au montant figurant à leur soumission.
- **Les Entreprises G&M Laplante Ltée** pour la réfection des vestiaires du bloc sportif à la Polyvalente des Baies au montant figurant à leur soumission.
- **Les Industries M. Santerre Ltée** pour la réfection de l'enveloppe extérieure du gymnase à l'école Trudel au montant figurant à leur soumission.

9.3 Projets d'investissement réfection, transformation des bâtiments 2017-2018

M. Stéphane Dumont, directeur des ressources matérielles, présente le tableau des projets retenus pour l'année 2017-2018.

C-16-105

M. Claude Lavoie propose et il est résolu unanimement d'adopter le tableau des projets retenus pour les travaux reliés à la mesure réfection, transformation des bâtiments pour l'année scolaire 2017-2018.

9.4 Auditorium de Forestville

M. Stéphane Dumont, directeur des ressources matérielles, informe les membres du conseil sur le projet de l'auditorium.

CONSIDÉRANT que le projet de rénovation de l'auditorium à Forestville date de 2005 et qu'il a fait l'objet de plusieurs demandes auprès du ministère de l'Éducation ;

CONSIDÉRANT que les firmes de professionnels mandatées à l'époque sont impliquées dans le dossier depuis le tout début et qu'il s'agit des mêmes firmes qui ont effectué les dernières mises à jour des plans et devis ;

CONSIDÉRANT que l'article 13, 4^e paragraphe de la Loi sur les contrats des organismes publics permet d'accorder de gré à gré un contrat de plus de 100 000 \$ lorsque l'organisme public estime qu'un appel d'offres public ne servirait pas l'intérêt public ;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire estime que de reprendre le processus d'appel d'offres entraînerait des retards importants et des coûts d'acquisition des plans et devis significatifs ;

C-16-106

M. Serge Desbiens propose été il est résolu unanimement d'octroyer de gré à gré le contrat d'ingénierie à la firme Groupe-Conseil TDA et le contrat d'architecture à la firme DMG architecture pour le projet de rénovation de l'auditorium à Forestville.

10. SERVICE DU TRANSPORT

10.1 Tarification transport

Mme Chantal Giguère, directrice du transport et secrétaire générale, présente aux membres du conseil l'analyse des coûts pour les différents services offerts dans le cadre de la politique du transport des élèves (transport du midi, places vacantes et transport imprévisible).

C-16-107

Mme Lucie Charbonneau propose et il est résolu unanimement d'accepter la nouvelle tarification pour le transport scolaire telle que présentée ci-dessous.

Tarification 2017-2018

	Annuel	Jour
Transport du midi		
• 1 ^{er} enfant	210 \$	
• 2 ^e enfant d'une même famille	+10 \$	
• 3 ^e enfant d'une même famille	+ 5 \$	
• 4 ^e enfant d'une même famille	+ 0 \$	
Place vacante primaire et secondaire matin et soir		
• 1 ^{er} enfant	70 \$	
• 2 ^e enfant	40 \$	
• 3 ^e enfant	30 \$	
• 4 ^e enfant	0 \$	
Place vacante matin et soir autres usagers		
• prix par usager	70 \$	
Transport journalier		
• par élève aller simple		2 \$
• par élève aller/retour		4 \$
Transport pour les usagers non subventionnés		
• matin et soir	210 \$	
• midi	210 \$	
• laisser-passer aller simple		2 \$
• laisser-passez aller/retour		4 \$

11. **SECRETARIAT GÉNÉRAL**

11.1 **Lettre d'appui MRC Haute-Côte-Nord**

Mme Chantal Giguère, directrice du transport et secrétaire générale, informe les membres du conseil que la MRC de la Haute-Côte-Nord demande notre appui en tant que partenaire afin de pouvoir accéder aux subventions et procéder à l'embauche d'une personne-ressource pour assurer la gestion et la promotion du transport collectif et adapté.

C-16-108

Mme Marie-France Tremblay propose et il est résolu unanimement qu'une lettre d'appui soit transmise à la MRC de la Haute-Côte-Nord.

11.2 **Comité de révision – Dossier 2017-01**

Ce sujet a été traité au début de la rencontre.

11.3 **Entente avec Explos-Nature**

Mme Chantal Giguère, directrice du transport et secrétaire générale, informe les membres du conseil que l'organisme Explos-Nature prévoit offrir à la population des cours d'initiation à la plongée sous-marine et souhaite utiliser la piscine de la Polyvalente des Berges en dehors des heures d'utilisation de l'école et celles allouées aux Services aquatiques Haute-Côte-Nord.

Après vérification, les deux organismes s'assureront que les horaires de leurs activités ne soient pas en conflit.

C-16-109

M. Marc Gauthier propose et il est résolu unanimement que la présidente et le directeur général soient autorisés à signer le protocole d'entente à intervenir avec Explos-Nature.

12. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

12.1 **Recommandations petites écoles**

Le directeur général, M. Alain Ouellet, informe les membres du conseil, qu'en vertu de la politique de maintien ou de fermeture, la commission scolaire doit entreprendre des démarches d'analyse ou de fermeture si, au terme de la période d'inscription, le nombre d'élèves est égal ou inférieur à 30 (seuil d'analyse) ou égal ou inférieur à 15 (seuil de fermeture).

Selon la clientèle prévisionnelle 2017-2018, quatre écoles se retrouvent égales ou sous les seuils, soit :

- St-Joseph (Baie-Trinité) : 15 élèves
- Mgr-Labrie : 7 élèves
- Père-Duclos : 12 élèves
- Mgr-Bouchard : 28 élèves

Après analyse des dossiers, le comité de gestion émet les recommandations suivantes :

- **St-Joseph** : Considérant les critères de prise de décision identifiés à la politique, notamment celui de la localisation de l'école, il est recommandé de maintenir l'école St-Joseph de Baie-Trinité ouverte pour l'année scolaire 2018-2019.
- **Mgr-Labrie** : Considérant la décision prise en février 2015 par le conseil des commissaires, il est recommandé de maintenir l'école Mgr-Labrie de Godbout ouverte pour l'année scolaire 2018-2019.
- **Père-Duclos** : Considérant la décision prise en mars 2016 par le conseil des commissaires, il est recommandé de maintenir l'école Père-Duclos de Franquelin ouverte pour l'année scolaire 2018-2019.
- **Mgr-Bouchard** : Considérant la décision prise en mars 2015 par le conseil des commissaires, concernant le maintien du 3^e cycle pour une période de 3 ans, il est recommandé de maintenir l'école Mgr-Bouchard ouverte pour l'année scolaire 2018-2019.

C-16-110

Mme Sylvie Dufour propose et il est résolu unanimement :

D'ENTÉRINER les recommandations de maintien pour l'année scolaire 2018-2019 pour les écoles St-Joseph de Baie-Trinité, Mgr-Labrie de Godbout et Mgr-Bouchard de Portneuf-sur-Mer;

DE MAINTENIR la décision du conseil des commissaires à l'égard de l'école Père-Duclos située à Franquelin pour l'année scolaire 2018-2019.

12.2 Délégation de pouvoirs

Le directeur général, M. Alain Ouellet, informe les membres du conseil qu'afin de permettre les différents engagements de personnel au 1^{er} juillet et l'avancement des travaux pendant la période estivale, il y a lieu de l'autoriser à procéder aux nominations et octroyer les différents contrats.

C-16-111

Mme Gladys Tremblay propose et il est résolu unanimement d'autoriser le directeur général à procéder aux engagements et à l'octroi des contrats.

Les décisions seront entérinées lors de la séance du conseil des commissaires du mois d'août prochain.

13. QUESTIONS DIVERSES

13.1 Associations des commissions scolaires de la Côte-Nord

La présidente, Mme Ginette Côté, informe les membres qu'une réunion de l'association a eu lieu et que le congrès aura lieu les 15 et 16 septembre prochain à Sept-Iles.

6.2 Masse salariale commissaires

La présidente, Mme Ginette Côté, informe les membres du conseil qu'à la suite du comité de travail du 18 mars dernier, il a été convenu de modifier la répartition de la masse salariale des commissaires.

Mme Côté présente deux hypothèses.

C-16-112 Mme Diane Arsenault-Lirette propose et il est résolu à la majorité que l'hypothèse 2 soit retenue pour la répartition de la masse salariale des commissaires.

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de la part des membres.

C-16-113 M. Claude Lavoie propose et il est résolu unanimement que le point des questions diverses soit fermé.

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

C-16-114 M. Claude Lavoie propose et il est résolu unanimement que l'assemblée soit levée, il est alors 21 h 05.

Présidente

Secrétaire générale